

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-001315 / 51963654
Micarna SA, 1784 Courtepin
Stock volaille
Besoin particulier de consommation
5 H
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)
- 14-001962 / 52160714
Amedis-UE AG, 1070 Puidoux
Secteur logistique; KSC, exploitation, expédition; pour leurs clients
en Suisse Romande (médicaments pour les EMS, pharmacies et drogueries,
hôpitaux et cliniques)
Besoin particulier de consommation
15 H, 28 F
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)
- 14-002026 / 69109880
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
Dpt finance, comptabilité et planning: bouclement des écritures comptables
pour la mise à dispositions des données indispensable à la gestion en continue des
stocks de la production chez leurs clients.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
3 H, 3 F
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-001920 / 52031344
Cremo S.A. Usine de Lausanne, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Fabrication yaourt
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
2 H
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)
- 14-001974 / 72934865
UNIVERRE PRO UVA AG, 1042 Bioley-Orjulaz
Univerre Deco – Production Sérigraphie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
11 H
15.07.2014–14.08.2016 (Modification)

- 14-001987 / 61562332
BOBST MEX SA, 1031 Mex VD
Secteurs de la protection
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
90 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-001948 / 62067482
Vifor SA, 1752 Villars-sur-Glâne
Secteur fabrication et conditionnement produit pharma
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
42 H, 42 F
01.08.2014–31.07.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-001241 / 51963654
Micarna SA, 1784 Courtepin
FF Abattoir
Besoin particulier de consommation
44 H, 2 F
01.07.2014–30.06.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-002041 / 52193463
Stirnemann AG, Baumaschinen, 4600 Olten
Montage / démontage des grues de chantier pour toute la Suisse qui – pour des raisons de sécurité – ne peuvent pas être effectués pendant les heures habituelles de travail.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
6 H
01.08.2014–31.03.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-001960 / 69236609
TRANSPORT EXPRESS RODRIGUEZ SA, 1217 Meyrin
Réception, tri et contrôle, transport
Besoin particulier de consommation
12 H
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-002008 / 63181082
ISS Facility Services SA, 1950 Sion
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
160 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002014 / 52065762
ISS Facility Services SA, 1227 Carouge GE
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
200 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-001988 / 61562332
BOBST MEX SA, 1031 Mex VD
Secteurs de la maintenance informatique: Interventions lors de problèmes techniques
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
9 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)
- 14-001998 / 67642703
ISS Facility Services AG, 1020 Renens VD
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
200 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-001961 / 50608110
Colas Suisse SA, 1217 Meyrin
Interventions lors de travaux d'urgence (suite d'accident) sur les routes et autoroutes du canton de Genève.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
16 H
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)
- 14-002016 / 64928151
ISS Facility Services AG, 1763 Granges-Paccot
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
120 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

- 14-002018 / 64377312
ISS Facility Services AG, 2035 Corcelles NE
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments
et pour le déneigement chez les clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
120 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

26 août 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail